



Strasbourg, 15 juin 2023

CCS(2023)9

COMITÉ EUROPÉEN POUR LA COHÉSION SOCIALE (CCS)

Rapport abrégé
Troisième réunion
15 juin 2023

Réunion hybride - Corinthia Palace, Attard, Malte

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

1. Le Comité européen pour la cohésion sociale (CCS) a tenu sa troisième réunion le 15 juin 2023, à Attard, Malte et par vidéoconférence. L'ordre du jour de la réunion est joint au présent rapport (annexe I).
2. Le Comité a pris note du discours d'ouverture et de bienvenue de M. Jan MALINOWSKI, Chef du Département des droits sociaux de la DGI. M. Malinowski a informé la commission des nouveaux développements au niveau du Comité des ministres, notamment du fait que le Comité cessera probablement d'exister après 2023. Il a noté que, grâce aux travaux sur les droits sociaux et la Charte et aux activités d'autres parties de l'Organisation, la cohésion sociale continuerait à être un élément important des travaux du Conseil de l'Europe.
3. Les membres du Comité ont réfléchi aux nouvelles concernant l'avenir du CCS. Le président a noté que le Comité avait quelques indications sur ces développements. Il a déclaré que les connaissances et l'expertise du Comité permettraient aux membres de contribuer aux questions liées à la cohésion sociale dans un autre format et sur d'autres plateformes. Le Comité a réfléchi à l'importance de continuer à travailler sur la cohésion sociale sous les auspices du Conseil de l'Europe.
4. Compte tenu des nouveaux développements concernant l'avenir du Comité, la Présidente a suggéré que le Comité soumette une déclaration au Comité des Ministres soulignant l'étendue du travail accompli par le Comité et les domaines dans lesquels de nouvelles actions sont nécessaires en matière de cohésion sociale.

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

5. Le Comité a adopté l'ordre du jour et l'ordre des travaux, tels qu'ils figurent dans les documents CCS(2023)1, CCS(2023)OJ1.

3. DÉCLARATION DU SECRÉTARIAT

6. Le Comité a pris note des informations concises sur les questions d'ordre général fournies par Mme Margarita GALSTYAN, Secrétaire du CCS. Un intérêt particulier a été porté au 4ème Sommet du Conseil de l'Europe et aux documents issus du Sommet - la Déclaration de Reykjavik et les documents pertinents. La Secrétaire a invité les membres du Comité à suivre l'événement du 6 juillet qui marquera le 25ème anniversaire de la procédure de réclamations collectives.
7. Le président a informé la commission de sa participation à différentes réunions et échanges de vues avec différents comités du Conseil de l'Europe représentant le CCS.

4. APPROBATION DU RAPPORT SUR LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE VERTE : UN EXAMEN DES EFFETS DISTRIBUTIFS EN EUROPE

8. Le projet final du rapport sur la transition vers une économie verte : A Review of Distributional Effects in Europe a été présenté par M. Philip von Brockdorff, l'auteur.
9. Le Comité a procédé à un échange de vues sur le projet de rapport, tel qu'il figure dans le document CCS(2023)4. Le projet de rapport a été accueilli favorablement et adopté par la commission sous réserve de l'inclusion de références supplémentaires (en notes de bas de page) à la Charte sociale européenne et à la jurisprudence du Comité européen des droits sociaux.

5. L'EXAMEN DES PROGRÈS RÉALISÉS : PLAN DE TRAVAIL POUR 2022-2023

10. Le Comité a pris note de l'examen de l'état d'avancement du plan de travail pour 2022-2023, tel qu'il figure dans le document CCS(2023)3-rev.
11. Le Comité a noté le succès de la conférence sur "la transition des emplois, l'évolution des marchés du travail et l'impact sur la cohésion sociale" (annexe II).

6. ÉLECTIONS DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT

12. Sur proposition des membres, le Comité a décidé à l'unanimité de prolonger le mandat de M. Joe GERADA (Malte) en tant que président et de Mme Rita Skrebiškienė (Lituanie) en tant que vice-présidente du CCS.

7. TOUR DU TABLE : DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS DANS LE DOMAINE DE LA COHESION SOCIALE

13. Outre le document reflétant les développements récents dans les États membres, le Comité a pris note des présentations orales des membres du Comité sur les développements récents dans le domaine de la cohésion sociale et des droits sociaux dans leurs pays respectifs.
14. Le Comité a suggéré que les membres envoient des contributions écrites sur tout développement dans leurs États respectifs pour inclusion dans le document CCS(2023)5-rev avant le 30 juin 2023.
15. Le Comité a décidé que pour la réunion suivante, les rapports nationaux se concentreraient, entre autres, sur les bonnes pratiques concernant la transition verte.

8. AUTRES QUESTIONS

16. En plus de la déclaration mentionnée au paragraphe 4 ci-dessus, à la lumière des discussions concernant la suppression du CCS, la Présidence a proposé un projet de texte à soumettre au Comité des Ministres pour examen et adoption éventuelle : Déclaration sur la cohésion sociale à la croisée des chemins. Le Comité a accepté la proposition de la Présidence.
17. Le Comité a examiné le projet de déclaration tel qu'il a été préparé par le Bureau. Le président a invité les membres du Comité à fournir leurs commentaires écrits sur le projet de Déclaration avant le 14 juillet 2023.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CCS

18. Le Comité a accepté la proposition du Président de tenir la prochaine réunion du CCS le 9 novembre 2023 à Strasbourg, France.

10. ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ

19. Le Comité a adopté le projet de rapport abrégé tel qu'il figure dans le document CCS(2023)9.

Annexe I

Strasbourg, le 15 juin 2023

CCS(2023)OJ1

**COMITÉ EUROPÉEN POUR LA COHÉSION SOCIALE
(CCS)**

**Troisième réunion
ORDRE DU JOUR ANNOTÉ ET ORDRE DES TRAVAUX
15 juin 2023**

Ouverture de la réunion : Jeudi 15 juin à 9h00 (CET)

Clôture de la réunion : Jeudi 15 juin à 17h30 (CET)

Réunion hybride - Corinthia Palace, Attard, Malte

PROJET D'ORDRE DU JOUR

JEUDI 15 juin 2023

9h00-12h30	Articles: 1,2,3,4,5,6
14h00-17h30	Articles: 7,8,9,10

JEUDI 15 juin 2023 (9h00-17h30 CET)

9h00-10h00

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Discours d'introduction et de bienvenue de **M. Joe GERADA**, Président du CCS

Discours d'introduction et de bienvenue de **M. Jan MALINOWSKI**, Chef du Département des droits sociaux, Direction des droits de l'homme, DGI

2. ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORDRE DES TRAVAUX

Documents : CCS(2023)1, CCS(2023)OJ1

Action : *Le Comité est invité à adopter le projet d'ordre du jour et l'ordre des travaux.*

Projet de décision proposé

Le Comité a adopté l'ordre du jour tel qu'il figure dans les documents CCS(2023)1, CCS(2023)OJ1 et l'ordre des travaux.

3. DÉCLARATION DU SECRÉTARIAT

Brève présentation des questions d'intérêt général par **Mme Margarita GALSTYAN**, Secrétaire du CCS

Mesures à prendre : *Le Comité est invité à prendre note des informations fournies par le secrétariat.*

Projet de décision proposé

Le Comité a pris note des informations sur les questions d'intérêt général fournies par le Secrétariat.

10h00-11h00

4. APPROBATION DU RAPPORT SUR LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE VERTE : UN EXAMEN DES EFFETS DISTRIBUTIFS EN EUROPE

Document : CCS(2023)4

M. Philip von Brockdorff, consultant au CdE, présentera le projet de rapport final sur la transition vers une économie verte - Examen des effets distributifs en Europe.

Action : Le Comité est invité à procéder à un échange de vues final sur le Rapport sur la transition vers une économie verte - Examen des effets distributifs en Europe, avec la possibilité de l'approuver.

Projet de décision proposé

- Le Comité a approuvé le rapport sur la transition vers une économie verte - Examen des effets distributifs en Europe.

11h00-11h40

5. L'EXAMEN DES PROGRÈS RÉALISÉS : PLAN DE TRAVAIL POUR 2022-2023

Document : CCS(2023)3-rev

Le secrétaire présentera un bilan d'étape du plan de travail pour 2022-2023.

Action : Le Comité est invité à prendre note de l'examen de l'état d'avancement et à procéder à un échange de vues sur le plan d'action 2022-2023.

Projet de décision proposé

Le Comité :

- a pris note de l'examen de l'état d'avancement du plan de travail pour 2022-2023
- a échangé leurs points de vue sur le plan d'action 2022-2023 et ont suggéré ...

11h40-12h30

6. ELECTIONS DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT

Le comité élira le président et le vice-président. Les élections se dérouleront à bulletin secret (physiquement et en ligne, via la plateforme Zoom).

Action : Le Comité est invité à voter pour élire le président et le vice-président.

Projet de décision proposé

Le Comité a élu :

- le Président
- la Vice-présidente

14h00-17h30

7. TOUR DU TABLE : DEVELOPPEMENTS RECENTS DANS LE DOMAINE DE LA COHESION SOCIALE

Document : CCS(2023)5-rev

a. Développements récents au sein du Conseil de l'Europe

Le Secrétaire informera le CCS des développements importants concernant la cohésion sociale. Les représentants des organes/comités du Conseil de l'Europe fourniront des informations concises complémentaires au document écrit sur cette question, si elles sont particulièrement pertinentes pour le CCS.

b. Développements récents dans les États membres

Les représentants des États membres communiqueront des informations complémentaires concises, si elles sont particulièrement pertinentes pour le CSC.

Action : *Le Comité est invité à prendre note des développements pertinents dans le domaine de la cohésion sociale et des droits sociaux.*

Projet de décision proposé

Le Comité a pris note des informations sur les développements dans le domaine de la cohésion sociale et des droits sociaux présentées dans le document CCS(2023)5-rev et oralement par les représentants des organes/commissions du Conseil de l'Europe et des États membres.

8. AUTRES QUESTIONS

Les délégations sont priées d'indiquer toute question qu'elles souhaiteraient soulever sous ce point, au début de la réunion, lorsque le CCS adoptera son ordre du jour.

Projet de décision proposé

Le Comité a pris note de ...

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION DU CCS

La prochaine réunion du CCS aura lieu en hybride ou en personne le ... 2023 à Strasbourg, France.

Projet de décision proposé

Le Comité a pris note de cette suggestion et a décidé que la prochaine réunion aurait lieu le ... à Strasbourg, en France. .

10. ADOPTION DU RAPPORT ABRÉGÉ

Document : CCS(2023)6

Action : *Le Comité est invité à adopter le projet de rapport abrégé tel qu'il figure dans le document CCS(2023)6 (à paraître).*

Projet de décision proposé

Le Comité a adopté le projet de rapport abrégé tel qu'il figure dans le document CCS(2023)6.

Conférence

Transition des emplois : L'évolution des marchés du travail et l'impact sur la cohésion sociale

**Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant
de Malte et Conseil de l'Europe, Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)**

*14 juin 2023
Corinthia Palace, Attard, Malte*

Note de synthèse

Les nations européennes sont confrontées à de nouveaux défis en raison des récents développements survenus sur le continent et à l'échelle mondiale. D'une part, de nouveaux risques découlent de la numérisation et de l'évolution des technologies de l'information et, d'autre part, de la transition vers une économie verte - un formidable défi pour l'ensemble du continent. Ces nouveaux développements ont un impact particulier sur le marché du travail, qui subit des transformations significatives.

Le développement des plateformes de travail en ligne et la prévalence accrue du travail atypique comptent parmi les exemples les plus frappants de la transformation numérique dans le domaine du travail. Ils ont mis en évidence les défis posés par la réalisation des droits du travail des travailleurs ainsi que leur accès légal et la jouissance d'une série de droits garantis par la Charte. Parmi ces droits figure notamment le droit à la sécurité sociale en vertu de l'article 12 de la Charte. Les travailleurs étant de plus en plus dépendants des technologies, les défis de l'accès aux technologies numériques et de la culture numérique deviennent de plus en plus évidents. En outre, la robotisation et l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle remettent largement en question le besoin de main-d'œuvre qualifiée et experte, ce qui soulève des questions stratégiques et éthiques.

Il est urgent de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que tous les travailleurs engagés dans les nouvelles formes d'emploi, qu'il s'agisse d'un travail sur plateforme ou autre, aient un statut juridique correspondant (salarié, indépendant ou autres catégories) ; que leur statut soit conforme à la situation réelle afin d'éviter les abus (tels que l'utilisation d'un "faux" statut d'indépendant pour contourner les règles de sécurité sociale applicables) et de conférer aux travailleurs sur plateforme et aux travailleurs atypiques concernés des droits de sécurité sociale adéquats, tels que garantis par l'article 12 de la Charte.

Dans le même temps, la reprise postpandémique et la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine ouvrent la voie à des politiques publiques ambitieuses en matière de transition vers une économie verte. Cette transition aura probablement un impact sur des millions de travailleurs en Europe et dans le monde. Outre les nouvelles opportunités, l'impact positif sur la qualité des emplois et la promotion de la sécurité sociale pour les employés, les risques de la transition peuvent couvrir de nombreuses dimensions, y compris les pertes

d'emplois et les transitions professionnelles, ainsi que les risques pour la protection des droits sociaux fondamentaux.

Afin de répondre aux demandes changeantes du marché du travail, les politiques sociales et du marché du travail pour les entreprises et les travailleurs devront être adaptées aux nouvelles réalités. Par conséquent, pour réaliser pleinement le potentiel social et d'emploi de la transition, il ne faut pas négliger les défis qui accompagnent la transition des emplois vers l'économie verte. À cet égard, la flexicurité pourrait être dûment prise en compte lors de l'élaboration de nouvelles politiques du travail. En outre, la transition juste nécessitera une protection sociale adéquate et durable dans l'emploi, ainsi qu'en cas de perte d'emploi et de déplacement des personnes touchées par la transition.

Les droits sociaux concernent, par définition, la survie, le bien-être et l'épanouissement des personnes. Par conséquent, la compréhension et la mise en œuvre de ces droits doivent s'adapter aux réalités en constante évolution des détenteurs de droits. Il y a souvent un décalage entre l'émergence de nouveaux problèmes sur le terrain et l'introduction des mesures législatives et administratives nécessaires pour traiter l'impact de ces problèmes sur les droits sociaux et, en fin de compte, sur la cohésion sociale.

Compte tenu de l'importance de ces développements, le ministère maltais de la politique sociale et des droits de l'enfant et le Conseil de l'Europe, sous les auspices du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS), organisent une conférence axée sur la transition des emplois. La conférence vise à réunir des décideurs nationaux, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes afin d'offrir un forum d'échange de vues et de bonnes pratiques entre les États membres du Conseil de l'Europe.

Objectif

L'objectif principal de la conférence est de discuter de la dynamique changeante du marché du travail causée par la transition des emplois, le développement de la plateforme et du travail atypique, et l'impact sur les droits sociaux et la cohésion sociale, et de suggérer des réponses possibles au niveau politique pour atténuer les conséquences sociales et économiques. Elle consistera en trois sessions successives de tables rondes.

- Session du panel 1 : Transition des emplois : utilisation accrue de l'IA - questions stratégiques et éthiques à ce sujet

Au cours de la première session, les discussions porteront sur les effets de la transition des emplois. À savoir, (i) l'impact de la numérisation sur les travailleurs des plateformes et les "travailleurs atypiques", et (ii) les défis pour les travailleurs qualifiés découlant de l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, y compris les questions stratégiques et éthiques autour de l'IA.

- Session du panel 2 : Transition des emplois : transition vers une économie verte

Au cours de la deuxième session, les participants disposeront d'une plateforme de discussion sur (i) la transition des emplois vers une économie verte et le lien entre les politiques de l'environnement et du travail en relation avec les politiques sociales. La conférence se concentrera également sur (ii) les garanties de protection sociale pour ceux qui seront affectés par la transition vers une économie verte. (III) Quelles dispositions devraient être mises en place pour adopter une approche gagnant-gagnant (pour tous). qui bénéficie des changements positifs et des gains qui se produisent et se produiront.

➤ Session du Panel 3 : Transition des emplois : accès au marché du travail

Compte tenu des effets de la numérisation et des développements informatiques, ainsi que de la transition vers une *économie* verte, les participants à la conférence seront invités, au cours de la troisième session, à discuter (i) des défis liés à l'accès au marché du travail pour les personnes en situation de vulnérabilité. En outre, (ii) la conférence abordera différents modèles d'activités économiques, tels que l'auto-emploi et l'entrepreneuriat social, ainsi que les garanties sociales pour ces derniers.

Conférence

"Transition des emplois : L'évolution des marchés du travail et l'impact sur la cohésion sociale"

Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte

et

Conseil de l'Europe, Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

14 juin 2023, 9h30 - 17h00

Corinthia Palace, Attard, Malte

Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/87390251001?pwd=OTdsNzNpUTZTNnB4bnZUcUNlOFIMdz09>

Numéro de la réunion : 873 9025 1001
Code d'accès : 801475

PROGRAMME

9h00-9h30 **Inscription des participants**

9h30-10h00 **Discours d'ouverture et de bienvenue**

M. Joe GERADA, président du Comité de cohésion sociale du Conseil de l'Europe et conseiller du ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte (en présentiel)

Dr Andy ELLUL, secrétaire parlementaire pour le dialogue social au sein du Cabinet du Premier Ministre de Malte (en présentiel)

Dr Michael FALZON, ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant de Malte (en présentiel)

M. Jan MALINOWSKI, chef du service des droits sociaux, direction des droits de l'homme, DGI, Conseil de l'Europe (en présentiel)

10h00-11h15 **Session du panel 1 : Transition des emplois : utilisation accrue de l'IA et questions stratégiques et éthiques qui s'y rapportent**

Le marché du travail subit d'importantes transformations dues à la numérisation et aux développements des technologies de l'information. Ces nouveaux développements posent des défis à la réalisation des droits du travail des travailleurs et à leur accès légal et à la jouissance d'une série d'autres droits garantis par la Charte. Cela met en évidence les questions qui se posent sur les effets de la transition : Quel est l'impact de la numérisation sur les travailleurs des plateformes et les "travailleurs atypiques" ? Comment prévenir les abus en matière de droits du travail et d'autres droits sociaux pour les travailleurs dans les nouvelles formes d'emploi ? Quels sont les défis pour les travailleurs qualifiés découlant de l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, y compris les questions stratégiques et éthiques ? Quelles réponses politiques pourraient être apportées à ces nouveaux défis ?

Modérateur :

M. Joe GERADA, Conseiller du ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la Politique sociale et des droits de l'enfant, Malte, et Président du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS) (en présentiel)

Intervenants :

M. Mario VINKOVIĆ, professeur de droit du travail et de sécurité sociale, titulaire de la Chaire Jean Monnet en droit du travail, de l'égalité et des droits de l'homme de l'UE (2013-2016), Faculté de droit, Université d'Osijek, Croatie, membre du Comité européen des droits sociaux (en ligne)

Dr Valeria PULIGNANO, professeur de sociologie au Centre de recherche sociologique (CESO) - KU Leuven (*en ligne*)

M. Stefan GRAN, conseiller politique principal, Confédération européenne des syndicats (CES) (*en présentiel*)

Mme Angelica SALVI DEL PERO, Conseillère principale auprès du Directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales (OCDE) (*en présentiel*)

11h15-11h30 **Pause-café**

11h30-12h45 **Session du panel 2 : Transition des emplois : transition vers une économie verte**

La crise énergétique qui a éclaté à la suite de la guerre en Ukraine a placé la question de l'approvisionnement en énergie sous les feux de la rampe au niveau mondial. Cela va de pair avec les questions plus générales sur le changement climatique et souligne la nécessité de réfléchir à la nécessité d'une transition vers une économie verte pour rendre nos sociétés plus résilientes en matière d'environnement : Comment la transition vers une économie verte affecte-t-elle le marché du travail ? Quels sont les défis posés par la transition pour l'accès des travailleurs à leurs droits et la jouissance de ceux-ci ? Comment les politiques du marché du travail peuvent-elles garantir des progrès durables sur le plan de l'environnement pendant la transition ? Quelles décisions politiques majeures les États membres doivent-ils prendre pour garantir la protection sociale des personnes touchées par la transition vers une économie verte ? Les dispositions actuelles oublient-elles une approche gagnant-gagnant (pour tous) et conduisent-elles trop souvent à la règle du « tout vainqueur » (pour ceux qui sont du côté vainqueur, gagnant progressivement plus et élargissant le fossé de la richesse et la fracture sociale) ?

Modérateur :

M. Jerzy CIECHANSKI, Conseiller au Département de la coopération internationale ministère de la famille et de la politique sociale, Pologne, Membre du Comité européen de cohésion sociale (CCS) (*en présentiel*)

Intervenants :

Dr Philip VON BROCKDORFF, Professeur, consultant du Conseil de l'Europe (*en ligne*)

M. David XUEREB, président du Conseil de Malte pour le développement économique et social (*en présentiel*)

M. Bela GALGOCZI, Chargé de recherche principal à l'Institut syndical européen (ETUI) (*en présentiel*)

12h45-14h30 **Pause déjeuner**

14h30-15h45

Session du Panel 3 : Transition des emplois : accès au marché du travail

Les effets de la numérisation et de l'évolution des technologies de l'information, ainsi que de la transition vers une économie verte, sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, en fonction des variables économiques et sociales et des vulnérabilités de groupes particuliers. Cela soulève les questions suivantes : À la lumière de ces évolutions, quels sont les défis auxquels les personnes en situation de vulnérabilité sont confrontées lorsqu'elles accèdent au marché du travail ? Comment la transition verte et les développements numériques affectent-ils les différents modèles d'activités économiques, tels que le travail indépendant et l'entrepreneuriat social ? Quels sont les défis en termes d'obtention de garanties sociales pour ces personnes ? Quelles sont les réponses politiques possibles à ces nouveaux défis ?

Modérateur :

M. Riccardo VENTURINI, Université de Saint-Marin, Secrétariat d'État expert pour la santé et la sécurité sociale ; Membre de la Commission de la CDD des Nations Unies ; Membre du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS), Saint-Marin (*en présentiel*)

Intervenants :

M. Lars ENGSTED, Chef d'équipe, Avenir du travail, Unité Emploi des jeunes, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) Commission européenne (*en ligne*)

M. Christophe SENTE, Chargé de cours au Centre d'Etude de la vie politique à l'Université Libre de Bruxelles (*en présentiel*)

Mme Katerina CHAROKOPOU, Commission nationale grecque pour les droits de l'homme, co-présidente du groupe de travail Droits économiques, sociaux et culturels d'ENNHRI (*en présentiel*)

M. Piotr SADOWSKI, Secrétaire général de Volonteuropé, Président de la Plate-forme sociale et membre de la Commission permanente de la Conférence des OING (*en présentiel*)

15h45-16h15

Clôture du conférence

19h00

Dîner de gala